



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES
COMMUNE DE LA ROQUE-EN-PROVENCE

EXTRAIT DE REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
D-2023-01-0003

SEANCE DU vendredi 13 janvier 2023
L'an deux mille vingt trois, à 18 heures 30

Nombre de Conseillers

- En exercice 6
- Présents 5
- Votants 5
- Absents 1
- Exclus 0

Etaient présents :

- ARGENTI Alexis
 - BALDINI Murielle
 - CORSO Scylia
 - BARRIERE Joël
 - GUILLEMETTE Thierry
 - MIRONNEAU Nathalie
- Absente non excusée

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur ARGENTI Alexis, Maire en exercice.

Monsieur GUILLEMETTE Thierry a été nommé secrétaire de

Date de Convocation : 06/01/ 2023

Date d'affichage : 06/01/2023

Objet : CASA- Rapport d'activité 2021.

Conformément aux dispositions de l'article L.5211-39 du Code général des Collectivités Territoriales, le Président de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale adresse chaque année, au Maire de chaque Commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement, accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement.

Le rapport d'activité 2021 de la CAS a été adressé à l'ensemble des Elus.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

A L'unanimité.

PREND ACTE : Du rapport d'activité 2021 de la CASA.

Le Maire ARGENTI Alexis

AR Prefecture

006-210601076-20230113-D_2023_01_003-DE
Reçu le 02/02/2023



[Handwritten signature]

AR Prefecture

006-210601076-20230113-D_2023_01_003-DE
Reçu le 02/02/2023